

COMMUNE DE PEONE VALBERG

Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

8

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Prescription du PLU :	07-06-2013
Arrêté le :	24-03-2017
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Mises à jour

Le droit de préemption urbain sera intégré dans le PLU lors de son approbation, après délibération du conseil municipal.